



Comité local de l'habitat du 04 octobre 2019

Démarche régionale d'accompagnement des bailleurs sociaux de la région PACA pour l'utilisation de matériaux biosourcés



DDTM des Alpes-Maritimes

Contexte :

- Depuis 2010, potentiel de la filière (matériaux issus pour tout ou partie de la biomasse végétale ou animale) identifié en raison de son rôle pour diminuer notre consommation en énergie fossile, les émissions de gaz à effet de serre et créer de nouvelles filières économiques
- Enjeux de performance énergétique et environnementale au cœur des préoccupations des services de l'État en charge des politiques du logement dans la région
- Engagement fort des maîtres d'ouvrage HLM de PACA pour mener une politique ambitieuse dans ce domaine

Action proposée par la DREAL et les partenaires régionaux :

Lancement d'un appel à projets régional pour soutenir et subventionner les opérations de construction neuve de logement social mettant en œuvre des matériaux biosourcés et en particulier, provenant des filières locales

Calendrier :

Après validation en CRHH, pour des projets en 2020

Date limite de réception des candidatures : 24/06/2020 –
Décision du comité de suivi en juillet 2020

Suites :

Sur la base d'un bilan, éventuelle reconduction en 2021 et 2022

Opérations concernées :

constructions neuves de LLS en PACA instruites et agréées en 2020, financées en PLAI et en PLUS et produites en maîtrise d'ouvrage directe ou en VEFA

Nature de l'accompagnement de l'État :

- incitation financière sous la forme d'une subvention complémentaire (maximum 4 000 €/logement plafonnée à 60 000 € par opération)
- mise en place d'un comité de suivi partenarial
- mise en place d'actions locales de valorisation et de communication

Merci pour votre attention